

**DEC111118DR06**

***Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés, UMR n° 6229***

Le directeur d'unité

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC07A007DSI du 23 novembre 2007 approuvant le renouvellement, pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de l'unité mixte de recherche n° 6229, intitulée « Institut de Chimie Moléculaire de Reims », dont le directeur est Monsieur Xavier Coqueret ;

Décide

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Janos Sapi, directeur adjoint, professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Janos Sapi, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à Monsieur Dominique Harakat, responsable plateforme analytique, ingénieur de recherche CNRS.

#### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Reims, le 6 mai 2011

Xavier Coqueret

Directeur de l'UMR 6229